



Pèvèle Carembault, Communauté de communes de 97 000 habitants, 120 agents permanents située à proximité de grandes agglomérations, recrute dans le cadre du déploiement du dispositif régional du Guichet Unique de l'Habitat (en partenariat avec la Région Hauts de France, l'ANAH et le dispositif France Rénov), ainsi que de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

Un conseiller en rénovation énergétique (H/F) Poste de catégorie A / CONTRAT DE PROJET (1 an minimum)

Sous la responsabilité de la directrice en charge du patrimoine et espaces publics au sein de la Cellule Energie, vous travaillerez en partenariat avec un conseiller déjà en poste. Vous aurez pour mission d'accompagner les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement et d'encourager la rénovation énergétique globale en mobilisant les différents dispositifs disponibles. L'objectif est d'assurer un service de qualité auprès des habitants avec les collectivités, les opérateurs et les professionnels de la rénovation énergétique, et de guider les ménages sur un programme de travaux d'amélioration énergétique de l'habitat.

MISSIONS PRINCIPALES

- **Accueillir, renseigner et conseiller** le public sur la **maîtrise de l'énergie**, la **rénovation énergétique performante**, l'**écoconstruction** et les **énergies renouvelables**, dans le cadre du dispositif régional ;
- **Animer le Guichet Unique de l'Habitat** afin d'accroître la **sensibilisation des publics** (en lien avec les communes du territoire, les services de la Région, de l'ADEME, des entreprises locales, le service communication) ;
- **Mobiliser les entreprises** du territoire sur la rénovation énergétique ;
- **Participer à l'accompagnement des communes** (en réflexion) à la rénovation énergétique de leur patrimoine public ;
- **Assurer la veille** technique, le suivi documentaire et les **actualités** financières autour de l'énergie et de la lutte contre la précarité énergétique ;
- Participer aux **groupes de travail** mis en place par la Région dans le cadre du GUH.

PROFIL

Formation supérieure dans le domaine de la rénovation énergétique de l'Habitat ;
Expérience appréciée en tant que conseiller EIE FAIRE, énergéticien, auditeur ;
Connaissances des **enjeux climatiques et écologiques**, de la **rénovation énergétique**, de la **thermique du bâtiment** et des **énergies renouvelables** ;
Connaissance des **dispositifs d'aides à la rénovation**, et des **coûts moyens** de travaux ;
Maîtrise des **outils de diagnostics** et d'**évaluations thermiques** ;
Aisance relationnelle, écoute, pédagogie, et sens de la communication écrite et verbale ;
Sens du service au public et de l'intérêt général (enjeux sociaux, climatiques et écologiques) ;
Esprit d'initiative, volontarisme et autonomie ;
Permis B obligatoire.

CONDITIONS

Pèvèle Carembault dispose de plusieurs protocoles d'accord (salarial, social, temps de travail) pour garantir notamment une **organisation moderne** et un **climat de travail basé sur la confiance et l'efficacité**.
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + Amicale du personnel + CNAS + participation mutuelle
Rythme de travail du Lundi au vendredi, télétravail envisageable (2 jours/semaine), ARTT
Lieu de travail : Templeuve (déplacements réguliers sur le territoire)
Le poste est à pourvoir dès que possible

Les candidatures sont à adresser à M. Luc FOUTRY, Président de Pèvèle Carembault
avant le **19/11/2022** via <https://demarches.pevelecarembault.fr/ressources-humaines>



Les informations recueillies dans le cadre de votre candidature feront l'objet d'un traitement informatisé ayant pour objectif de gérer le suivi de votre candidature. Elles seront traitées par le service RH de Pèvèle Carembault, responsable du traitement. En cas de réponse négative, Pèvèle Carembault conservera votre CV pour une durée de 2 ans après le dernier contact. Vous pouvez vous y opposer et faire la demande de suppression de votre dossier en écrivant au 141 rue Nationale, Place du Bicentenaire 59710 Pont-à-Marcq